



Cahier des charges

Impression des annuaires 2018 de la marque « *Esprit parc national* » du Parc national des Pyrénées

ARTICLE 1 : DEFINITION DU PROJET

La marque « *Esprit parc national* » a été créée par les parcs nationaux pour valoriser leurs territoires tout en préservant leurs ressources. L'objectif est de privilégier l'économie locale, la rencontre et l'échange avec les hommes et les femmes qui composent ces territoires, de vivre des expériences au plus près de la nature, d'admirer de nouveaux paysages, de mêler l'histoire et le patrimoine à votre découverte.

Chacun des produits et services *Esprit parc national* respectent des critères reflétant l'engagement des professionnels pour la préservation de la biodiversité et des patrimoines, le partage et l'authenticité de leur savoir et savoir-faire.

Esprit parc national est déclinée dans les parcs nationaux français : la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion et les Calanques

Grâce à la marque « *Esprit Parc national* », le Parc national des Pyrénées met en valeur des produits et des services créés par les hommes et les femmes qui contribuent à la préservation et à la valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysager de son territoire.

Les produits ou services répondent à des cahiers de charges établis par filière et communs aux 10 parcs nationaux français.

Le lancement officiel a eu lieu à l'été 2015.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION TECHNIQUE

La consultation porte sur l'impression des six annuaires des bénéficiaires de la marque *Esprit parc national* et d'une pochette intégrant ces six documents.

Les fichiers sont fournis à l'imprimeur par le Parc national des Pyrénées.

Elle est ainsi détaillée :

1. Impression

Pochette

- Impression : recto/verso en quadrichromie
- Nombre de pages : 4 pages
- Format fermé : 16 X 22 centimètres
- Format ouvert : 32 X 22 centimètres
- Rainage permettant de donner de l'épaisseur (0,90)
- Papier : Couverture : Couché moderne satin 300 grammes
- Façonnage : Plié
- Nombre d'exemplaires : 4 000 exemplaires
- Scan, en annexe, de la pochette souhaitée

Annuaire restauration

- Impression : recto/verso en quadrichromie
- Nombre de pages : Couverture 4 pages et 8 pages intérieures = 12 pages
- Format fermé : 14,8 X 21 centimètres
- Format ouvert : 29,6 X 21 centimètres
- Papier : Couverture : Couché moderne satin 300 grammes
Intérieur : Couché moderne satin 115 grammes
- Façonnage : 2 piqures métal
- Nombre d'exemplaires : 4 000 exemplaires

Annuaire artisanat

- Impression : recto/verso en quadrichromie
- Nombre de pages : Couverture 4 pages et 8 pages intérieures = 12 pages
- Format fermé : 14,8 X 21 centimètres
- Format ouvert : 29,6 X 21 centimètres
- Papier : Couverture : Couché moderne satin 300 grammes
Intérieur : Couché moderne satin 115 grammes
- Façonnage : 2 piqures métal
- Nombre d'exemplaires : 4 000 exemplaires

Annuaire produits agroalimentaires

- Impression : recto/verso en quadrichromie
- Nombre de pages : Couverture 4 pages et 16 pages intérieures = 20 pages
- Format fermé : 14,8 X 21 centimètres
- Format ouvert : 29,6 X 21 centimètres
- Papier : Couverture : Couché moderne satin 300 grammes
Intérieur : Couché moderne satin 115 grammes
- Façonnage : 2 piqures métal
- Nombre d'exemplaires : 4 000 exemplaires

Annuaire hébergement

- Impression : recto/verso en quadrichromie
- Nombre de pages : Couverture 4 pages et 16 pages intérieures = 20 pages
- Format fermé : 14,8 X 21 centimètres
- Format ouvert : 29,6 X 21 centimètres
- Papier : Couverture : Couché moderne satin 300 grammes
Intérieur : Couché moderne satin 115 grammes
- Façonnage : 2 piqures métal
- Nombre d'exemplaires : 4 000 exemplaires

Annuaire séjour

- Impression : recto/verso en quadrichromie
- Nombre de pages : Couverture 4 pages et 8 pages = 12 pages
- Format fermé : 14,8 X 21 centimètres
- Format ouvert : 29,6 X 21 centimètres
- Papier : Couverture : Couché moderne satin 300 grammes
Intérieur : Couché moderne satin 115 grammes
- Façonnage : 2 piqures métal
- Nombre d'exemplaires : 4 000 exemplaires

Annuaire sorties accompagnées et sites de visite

- Impression : recto/verso en quadrichromie
- Nombre de pages : Couverture 4 pages et 16 pages = 20 pages
- Format fermé : 14,8 X 21 centimètres
- Format ouvert : 29,6 X 21 centimètres
- Papier : Couverture : Couché moderne satin 300 grammes
Intérieur : Couché moderne satin 115 grammes
- Façonnage : 2 piqures métal
- Nombre d'exemplaires : 4 000 exemplaires

2. Façonnage

Mise en pochette des six annuaires.

3 - La transmission des fichiers

Le prestataire transforme les fichiers des pages maquetées en fichiers PDF et procède à l'envoi au Parc national des Pyrénées.

Les fichiers natifs de tous les visuels doivent également être transmis au Parc national des Pyrénées.

4. Livraison

La livraison est effectuée, selon les quantités indiquées par le Parc national des Pyrénées, en deux points soit :

◇ 3 000 exemplaires de la pochette complétée des six documents au Parc national des Pyrénées, 2 rue du IV septembre BP 736 65000 TARBES

◇ 1 000 exemplaires de la pochette complétée des six documents à Agence française de la biodiversité, Château de la Valette, 1037 rue Jean-François Breton 34090 MONTPELLIER

La livraison, qui s'effectue de plein pied, est à la charge du transporteur prestataire. Elle relève de sa seule responsabilité.

ARTICLE 3 : **FABRICATION ET LIVRAISON**

Le Parc national des Pyrénées remettra à l'imprimeur les fichiers le 19 février 2018.
Les exemplaires devront être livrés, sur les deux sites indiqués à l'article 2, pour le 12 mars 2018.

ARTICLE 4 : **PROPOSITION FINANCIERE & TECHNIQUE**

Tous les postes suivants seront chiffrés, poste par poste en valeur hors taxes et toutes taxes comprises :

1. Impression de la pochette en 4 000 exemplaires
2. Impression de l'annuaire restauration en 4 000 exemplaires
3. Impression de l'annuaire artisanat en 4 000 exemplaires
4. Impression de l'annuaire produits agroalimentaires en 4 000 exemplaires
5. Impression de l'annuaire hébergements en 4 000 exemplaires
6. Impression de l'annuaire séjour en 4 000 exemplaires
7. Impression de l'annuaire sorties accompagnées et sites de visite en 4 000 exemplaires
8. Façonnage. Mise dans les pochettes des six annuaires
9. Transformation en fichiers PDF et fourniture des fichiers sources Livraison en deux points
10. Total général

Si l'organisme qui répond à la présente consultation n'est pas assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée, il fournira une attestation rédigée par les services fiscaux compétents mentionnant l'article du code général des impôts justifiant de l'exemption. Cette attestation sera jointe à la réponse à la présente consultation.

Chaque poste fera l'objet d'un devis détaillé permettant d'identifier, pour chacune des prestations, le prix unitaire hors taxes et toutes taxes comprises et les détails techniques.

ARTICLE 5 : **CRITERES DE SELECTION DES OFFRES**

Les offres seront examinées et classées en fonction des critères suivants :

- conformité de l'offre aux dispositions du présent cahier des charges,
- références professionnelles qualitatives de l'entreprise au vu de travaux similaires antérieurs,
- prix, hors taxes et toutes taxes comprises, de chacun des postes et de l'ensemble.

Il n'y a pas de hiérarchie entre les critères. Le rapport qualité de l'offre, références et prix sera privilégié. La commande sera attribuée après mise en concurrence entre les différents prestataires ayant déposé une offre.

ARTICLE 9 :**MODALITES D'EXECUTION**

Toute proposition complète, reçue dans les délais, sera examinée et fera l'objet d'une réponse écrite positive ou négative.

Le prestataire retenu se verra proposé un bon de commande qui sera signée par Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées. Il reprendra notamment les dispositions indiquées dans le présent cahier des charges et fixera par ailleurs toutes les dispositions financières et administratives règlementaires. L'exécution de la commande relève de la comptabilité publique.

Ce bon de commande donnera lieu à un paiement final après constatation du service fait. Il n'est pas prévu et possible de verser un acompte à la commande. Les paiements se font, à exercice fait conformément aux règles de la comptabilité publique. Le mode de règlement choisi par le Parc national des Pyrénées est le virement administratif dans les termes fixés par le décret n°2002 – 231 du 21 février 2002.

L'unité monétaire est l'€.

A Tarbes, le 02 février 2018